

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 341**1^{er} mars 2002****SOMMAIRE**

Arcaniel Holding S.A., Luxembourg	16340	Eurostates S.A., Luxembourg	16340
Atalante Holding S.A., Luxembourg	16365	Eurovalor Management Company S.A., Luxembourg	16366
B & B Bepuvo Holding S.A., Luxembourg	16350	Expression 3 S.A., Luxembourg	16333
B.M.F. Services S.A., Garnich	16335	Finance Avicenne S.A., Luxembourg	16346
Bakar S.A., Luxembourg	16335	Finance T.B. S.A., Luxembourg	16350
Bank Leumi (Luxembourg) S.A., Senningerberg ..	16325	Finbureau S.A., Luxembourg	16341
Bank Leumi (Luxembourg) S.A., Senningerberg ..	16325	Finesse Holding S.A.H., Luxembourg	16331
Belval Halte S.A., Bertrange	16328	Fiparic S.A., Senningerberg	16322
(Le) Bois du Breuil S.A., Luxembourg	16339	Fobat, S.à r.l., Luxembourg	16332
C & T International Groupe Holding S.A., Luxembourg	16357	Fountainhead, S.à r.l., Luxembourg	16358
C & T International Groupe Holding S.A., Luxembourg	16363	Fragrana S.A., Luxembourg	16340
C & T International Groupe Holding S.A., Luxembourg	16363	G.R.K., S.à r.l., Luxembourg	16333
C & T International Groupe Holding S.A., Luxembourg	16363	GEF, Gestion, Expertise et Fiscalité, S.à r.l., Luxembourg	16361
C & T International Groupe Holding S.A., Luxembourg	16363	Gemplus Finance S.A., Senningerberg	16339
C & T International Groupe Holding S.A., Luxembourg	16363	Gemplus Finance S.A., Senningerberg	16358
C & T International Groupe Holding S.A., Luxembourg	16363	Gemplus Finance S.A., Senningerberg	16358
C.H.D. S.A., Garnich	16336	Golf Diffusion, S.à r.l., Gaichel	16334
Camden Town Investment S.A., Luxembourg	16364	Golf Gaichel, S.à r.l., Eischen	16335
Camden Town Investment S.A., Luxembourg	16365	Goma Immobilière S.A., Luxembourg	16350
Campo Sport S.A., Esch-sur-Alzette	16327	Herbus S.A., Luxembourg	16338
Chiorino International Holding S.A., Senningerberg	16367	Hire S.A., Luxembourg	16329
Clark Investissement, S.à r.l., Luxembourg	16329	I.F.F.A. S.A., Luxembourg	16361
Clark Investissement, S.à r.l., Luxembourg	16338	Ictinos S.A., Luxembourg	16337
Compulux, GmbH, Luxembourg	16330	Industries Réunies de Luxembourg S.A., Luxembourg	16340
Danko Investment S.A., Sandweiler	16328	International Finance Holding S.A.	16367
Development Portfolio Management Company S.A., Luxembourg	16366	International Tremar S.A., Luxembourg	16323
E.C.C.L. S.A., Luxembourg	16346	Ktisar Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	16360
Egis Lux, S.à r.l., Luxembourg	16347	Ktisar Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	16359
Eifel Haus, S.à r.l., Luxembourg	16332	Last Exit, S.à r.l., Luxembourg	16334
Eitting Investments, S.à r.l., Luxembourg	16342	Limpide S.A., Luxembourg	16331
Encyclopaedia Britannica Holding S.A., Luxembourg	16353	LO Euro Choice (Luxembourg) S.A., Luxembourg	16339
Etuba International Lux., S.à r.l., Schifflange	16329	LO Euro Choice (Luxembourg) S.A., Luxembourg	16339
Europortfolio Management Company S.A., Luxembourg	16367	Locatrans, S.à r.l., Bettembourg	16326
		Lunda S.A.H., Luxembourg	16333
		Luxemburger Handwerksbau, S.à r.l., Luxembourg	16331
		Luxol Investissement S.A.H., Luxembourg	16330

MC-BBL Eastern European (Holding) S.A., Luxembourg	16346	Rofi S.A., Luxembourg	16338
Mikra Luxembourg, GmbH, Luxembourg	16333	S.P.A.C., S.à r.l., Luxembourg	16324
Millenium Financing S.A., Luxembourg	16330	Scheffer Participations S.A., Luxembourg	16337
(La) Mondiale Europartner S.A., Luxembourg ...	16347	Scheffer Participations S.A., Luxembourg	16337
Namur Re S.A., Luxembourg	16356	Segemil S.A., Luxembourg	16338
Namur Re S.A., Luxembourg	16357	Sepidec S.A., Luxembourg	16346
Olcese Finance S.A., Luxembourg	16358	Shivling Holding S.A., Luxembourg	16335
Olcese Finance S.A., Luxembourg	16361	Shivling Holding S.A., Luxembourg	16335
Olcese Finance S.A., Luxembourg	16361	Shivling Holding S.A., Luxembourg	16336
Olcese Finance S.A., Luxembourg	16362	Shivling Holding S.A., Luxembourg	16336
Optimo Finance Holding S.A., Luxembourg	16329	Société Immobilière la Libération, Esch-sur-Al-	
Palz Malerarbeiten, GmbH, Bous	16334	zette	16328
Pereira Y Correia, S.à r.l., Luxembourg	16327	Soclima S.A., Foetz	16324
Perf S.A., Luxembourg	16364	Solux Investissements S.A., Luxembourg	16366
Perofin Holding S.A., Luxembourg	16323	Solux Investissements S.A., Luxembourg	16366
Perofin Holding S.A., Luxembourg	16323	Soxipa S.A., Luxembourg	16337
Perofin Holding S.A., Luxembourg	16324	Taillevent S.A., Luxembourg	16341
Perofin Holding S.A., Luxembourg	16324	Taillevent S.A., Luxembourg	16341
Perofin Holding S.A., Luxembourg	16324	Techwood-Industries S.A., Rodange	16332
Power Consult, GmbH, Leudelange	16326	Thiemann S.A., Luxembourg	16354
Promopro Holding S.A., Luxembourg	16358	Tiber Holding S.A., Luxembourg	16334
Promotions Luxembourg S.A., Sandweiler	16326	Tocqueville S.A., Luxembourg	16340
Raiba Finance S.A.H., Luxembourg	16364	Transcom WorldWide S.A., Bertrange	16349
Raiba Finance S.A.H., Luxembourg	16368	Universal Management Services, S.à r.l., Luxem-	
Raiba Finance S.A.H., Luxembourg	16368	bourg	16322
Raiba Finance S.A.H., Luxembourg	16368	Valbella S.A., Luxembourg	16331
(Alfred) Reckinger S.A., Esch-sur-Alzette	16327	Valerap Industries S.A., Luxembourg	16365
Rio International S.A., Luxembourg	16362	Vallin Holding S.A.H., Luxembourg	16330
Rio International S.A., Luxembourg	16362	Vision Informatique, S.à r.l., Luxembourg	16332
Rio International S.A., Luxembourg	16362	VPM S.A., Luxembourg	16367
Rispoll Investment Holding S.A., Luxembourg ...	16341	Whithard Holdings Ltd S.A., Luxembourg	16360
Rofi S.A., Luxembourg	16338		

FIPARIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 45.343.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 84, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 8 novembre 2001.

Signature.

(70575/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, Société à responsabilité limitée.

Capital social: 500.000,- LUF.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 64.474.

A la suite du Procès-Verbal des décisions prises par l'associé unique du 24 août 2001, Monsieur Willem Blijdenstein a été révoqué de ses fonctions de gérant avec effet au 24 août 2001 et Monsieur Maarten van de Vaart, directeur commercial, demeurant à L-7309 Steinsel, 2, rue Belle-Vue, a été nommé Gérant de la société pour une durée indéterminée.

Avec effet au 31 août 2001, Madame Betsie ten Brinke a démissionné de ses fonctions de gérant.

Avec effet au 4 septembre 2001, le siège social a été transféré au 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 octobre 2001.

Pour UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 82, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70609/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

INTERNATIONAL TREMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 32.342.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale extraordinaire
(sous seing privé) du 31 octobre 2001*

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée décide de changer le capital social de la société de LUF 6.000.000,- en EUR 148.736,11.

2. L'Assemblée décide la suppression de toute référence à la valeur nominale des 480 actions de la société et la modification des 480 actions de la Société en 480 actions sans valeur nominale.

3. L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à cent quarante-huit mille sept cent trente-six virgule onze euros (EUR 148.736,11), représenté par quatre cent quatre-vingts (480) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme
INTERNATIONAL TREMAR S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2001, vol. 559, fol. 71, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70392/545/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

PEROFIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 32.973.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 octobre 2001 que conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, le capital social de la société a été converti de lires italiennes en euros avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001.

Par application du taux de conversion de 1,- =1.936,27 ITL, le capital social de ITL 5.000.000.000,- est ainsi converti en 2.582.284,50.

En conséquence, tous les autres postes du bilan sont convertis en euros aux taux officiels.

La valeur nominale des actions est supprimée.

Le délai de cinq ans pour augmenter le capital en vertu du capital autorisé étant dépassé, il n'y a pas lieu de procéder à la conversion du capital autorisé, les alinéas à ce sujet doivent être abrogés.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura la teneur suivante avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001:

«**1^{er} alinéa.** Le capital social souscrit est fixé à deux millions cinq cent quatre-vingt-deux mille deux cent quatre-vingt-quatre euros et cinquante cents (2.582.284,50) représenté par cinquante mille (50.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Le 4^{ème} alinéa et suivant concernant le capital autorisé sont abrogés.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 82, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70417/535/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

PEROFIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 32.973.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 82, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le liquidateur

(70418/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

PEROFIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 32.973.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 82, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le liquidateur

(70421/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

PEROFIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 32.973.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 82, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le liquidateur

(70420/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

PEROFIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 32.973.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 82, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le liquidateur

(70419/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

SOCLIMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 17.482.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CHARLES ENSCH

Signature

(70434/561/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

S.P.A.C., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 69.569.

Constatation de cession de parts sociales

Suite à une cession de parts sociales sous seing privé en date du 17 septembre 2001, il résulte que le capital social de la société S.P.A.C., S.à r.l. se répartit désormais comme suit:

Madame Josette Heintz-Flaus, F-57600 Forbach	600 parts sociales
Total:	600 parts sociales

Luxembourg, le 15 octobre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2001, vol. 559, fol. 14, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70442/503/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

BANK LEUMI (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 49.124.

Unanimous Resolution of the Directors made on July 17, 2001

Hereby it was resolved,
that Mrs Marleen Watté-Bollen with her offices at 1, rue Jean Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg be appointed the legal advisor of the company in replacement of Harold Parize.
that Mr Uri Galili's and Mr Meir Grosz's mandate should be extended by 2 years, until April 11th, 2003.
that consequently, an extraordinary general meeting of shareholders shall have to be convened in due course in order to ratify the proposed appointment of Mr Meir Grosz and Mr Uri Galili as Directors of the Company.

E. Shapira / E. Moverman / M. Grosz / U. Galili / M. Ginsburg
Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol. 86, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70437/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

BANK LEUMI (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 49.124.

Minutes of the Extraordinary General Meeting of Shareholders, which was held on 2 August 2001

The meeting was opened at 10.00 a.m. at the registered office of the Company located at 6D, route de Trèves, L-2633 Luxembourg.

Mr Michael Ginsburg, Managing Director, residing at Luxembourg, is in the chair and appoints as secretary Mrs Arlette Koresh, private employee, residing in Thionville (France).

The meeting elects as scrutineer, Ms Marleen Watte, lawyer, residing at Luxembourg. All hereby present and accepting.

The Bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares that:

I. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Opening.
2. Re-appointment of Mr Uri Galili and Mr Meir Grosz as directors of the Company for a period of 2 years, until April 11th, 2003.

3. Miscellaneous items.

II. The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of the shares which they are holding are shown on an attendance list duly signed by the proxies representing the shareholders and the Bureau of the meeting, such list to remain attached to the present minutes.

The proxies signed by the shareholders will also remain attached to the present minutes.

III. The entire corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have been given adequate notice and had knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. The present meeting is properly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, passed unanimously the following resolutions:

First resolution

The General Meeting of Shareholders approves the nomination of Mr Uri Galili and Mr Meir Grosz as directors of the company for a period of 2 years, until April 11th, 2003.

Second resolution

The General Meeting of Shareholders acknowledges that no miscellaneous items were brought to discussion.

There being no other business the Chairman terminates the Meeting at 10.30 a.m.

The Chairman reads the minutes of the meeting which are then signed by the Members of the Board and by those from the Shareholders who would like to do it.

Luxembourg, 2 August 2001

Signature / Signature / Signature

The Chairman / The Scrutineer / The Secretary

Attendance list of the Extra-ordinary General meeting of Shareholders which was held at the registered office of
BANK LEUMI (LUXEMBOURG) S.A. on 2 August, 2001

Shareholders	Shares	Proxies	Signatures
BANK LEUMI LE-ISRAEL BM	34.999	M. Ginsburg	Signature
LUXINVEST S.A.	1	M. Watte	Signature
Total	35.000		

Signature / Signature / Signature

The Chairman / The Scrutineer / The Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2001, vol. 558, fol. 86, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70439/000/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

LOCATRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Bâtiment C.L.B. - Container Terminal.

R. C. Luxembourg B 59.239.

Constatation de cession de parts sociales

Suite à plusieurs cessions de parts sociales sous seing privé en date des 24 et 25 septembre 2001, il résulte que le capital social de la société LOCATRANS, S.à r.l. se répartit désormais comme suit:

- HABIT, S.à r.l., F-57500 Saint-Avold	7.488 parts sociales
- Raymond Weltzer, F-57470 Hombourg-Haut.....	78 parts sociales
- Romain Belotti, F-57600 Forbach	78 parts sociales
- Daniel Klein, F-57350 Stiring-Wendel	78 parts sociales
- François L'Huillier, F-57600 Forbach.....	78 parts sociales
- Total:.....	<u>7.800 parts sociales</u>

Bettembourg, le 15 octobre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2001, vol. 559, fol. 14, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70441/503/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

PROMOTIONS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5254 Sandweiler, 31, rue Batty Weber.

R. C. Luxembourg B 33.795.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 mars 2001

Les actionnaires de la société PROMOTIONS LUXEMBOURG S.A., réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social le 5 mars 2001 à 11.00 heures ont décidé, à l'unanimité, de convertir le capital social en Euros de la façon suivante:

Conversion (40,3399)	30.986,69
----------------------	-----------

Le capital social fixé à 30.986,69 EUR est représenté par 1.250 actions entièrement libérées.

Sandweiler, le 5 mars 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2001, vol. 559, fol. 14, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70444/503/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

POWER CONSULT, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Capital Social: 500.000 LUF,-.

Siège social: L-3372 Leudelange, Zone Industrielle «An Bann».

R. C. Luxembourg B 58.441.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 octobre 2001, vol. 559, fol. 30, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sont nommés gérants, leur mandat prenant fin lors de l'Assemblée des associés statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- Monsieur Erwin Zorn, gérant;

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Signature.

(70513/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

ALFRED RECKINGER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4141 Esch-sur-Alzette, 98, rue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 58.084.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire reportée du 2 octobre 2001

L'Assemblée Générale a pris les résolutions suivantes:

Les mandats des Administrateurs sont reconduits jusqu'à l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos en 2004.

Le Conseil d'Administration se compose donc comme suit:

- Monsieur Paul Reckinger, ingénieur, demeurant à Esch-sur-Alzette;
- Monsieur François Reckinger, maître-installateur, demeurant à Esch-sur-Alzette;
- Monsieur Jean-Paul Reckinger, installateur, demeurant à Esch-sur-Alzette;
- Monsieur Michel Reckinger, ingénieur, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Armand Distave, conseiller économique et fiscal, demeurant à Luxembourg.

Monsieur Paul Reckinger est reconduit dans sa fonction d'Administrateur-Délégué.

Le mandat du Réviseur d'Entreprises, LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., ayant son siège social 257, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, est reconduit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clos en 2004.

Le capital social est converti en Euros de la manière suivante:

Conversion (40,3399)	123.946,76 EUR
Augmentation du capital par incorporation de réserves	1.053,24 EUR
Total:	125.000,00 EUR

Le capital social de 125.000,- EUR est divisé en 1.000 actions (500 actions du groupe A et 500 actions de groupe B), d'une valeur nominale de 125,- EUR chacune, entièrement libérées.

Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2001, vol. 554, fol. 14, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70443/503/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

CAMPO SPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 23-25, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 64.408.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2001

Les actionnaires réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 25 juin 2001 au siège social, ont décidé, à l'unanimité, de convertir le capital social en EUR. Cette conversion du capital social en EUR prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2001.

Le capital est converti de la manière suivante:

Conversion de 1.250.000,- LUF / (40,3399)	30.986,69
---	-----------

Le capital social de 30.986,69 est représenté par 1.000 actions sans désignation de valeur nominale, chacune entièrement libérées.

Esch-sur-Alzette, le 25 juin 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2001, vol. 559, fol. 14, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70445/503/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

PEREIRA Y CORREIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 81, rue de Bonnevoie.
R. C. Luxembourg B 68.746.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 79, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(70508/553/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

BELVAL HALTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8079 Bertrange, 117, rue de Leudelange.
R. C. Luxembourg B 62.346.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2001

Les actionnaires réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 8 juin 2001 au siège social, ont décidé, à l'unanimité, de convertir le capital social en EUR. Cette conversion du capital social en EUR prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2001.

Le capital est converti de la manière suivante:

Conversion de 1.250.000,- LUF / (40,3399)	30.986,69
Augmentation de capital par incorporation	
de réserves.	13,31
	31.000,00

Le capital social de 31.000 est représenté par 100 actions sans désignation de valeur nominale 310 chacune, entièrement libérées.

Bertrange, le 8 juin 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2001, vol. 559, fol. 14, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70446/503/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

DANKO INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5254 Sandweiler, 31, rue Batty Weber.
R. C. Luxembourg B 36.329.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mars 2001

Les actionnaires réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la société, le 6 mars 2001, ont décidé, à l'unanimité, de convertir le capital social en euros de la manière suivante:

Conversion.	247.893,52 EUR
Augmentation du capital par incorporation de réserves.	2.106,48 EUR
Total:	250.000,00 EUR

Le capital social de 250.000,- EUR est représenté par 1.000 actions de 250,- EUR chacune entièrement libérées.

Sandweiler, le 6 mars 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2001, vol. 559, fol. 14, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70447/503/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

SOCIETE IMMOBILIERE LA LIBERATION, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 52, rue de la Libération.

DISSOLUTION*Décisions des associés en date du 16 octobre 2001*

Les associés représentant l'intégralité du capital social de la SOCIETE IMMOBILIERE LA LIBERATION S.C.I. se sont réunis au siège social à Esch-sur-Alzette et ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

1. La SOCIETE IMMOBILIERE LA LIBERATION S.C.I. est dissoute avec effet immédiat.
2. Décharge pleine et entière est accordée aux gérants pour l'exercice de leurs mandats.
3. Les livres et documents de la société seront conservés pendant une période de cinq ans à l'ancien siège social à L-4210 Esch-sur-Alzette, 52, rue de la Libération.

Esch-sur-Alzette, le 16 octobre 2001.

Les associés

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2001, vol. 559, fol. 14, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70448/503/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

ETUBA INTERNATIONAL LUX., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3817 Schifflange, chemin de Bergem.
R. C. Luxembourg B 33.810.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Pour ETUBA INTERNATIONAL LUX, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(70450/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

HIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 77.660.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Pour HIRE S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(70451/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

OPTIMO FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 65.656.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Pour OPTIMO FINANCE HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(70452/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

CLARK INVESTISSEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 7-11, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 64.646.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2001

A partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2001, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de ITL 128.000.000.000,- est converti à EUR 66.106.483,08 puis augmenté par prélèvement sur les résultats reportés pour le porter à EUR 66.112.000,- représenté par 128.000 actions d'une valeur nominale de EUR 516,5 chacune. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article six des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à soixante-six millions cent douze mille Euros (EUR 66.112.000,-) représenté par cent vingt-huit mille (128.000) actions d'une valeur nominale de cinq cent seize Euros et cinquante cents (EUR 516,50) chacune.

Pour la société

CLARK INVESTISSEMENT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70497/005/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

COMPULUX, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 36.162.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Pour COMPULUX, GmbH

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(70453/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

MILLENIUM FINANCING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 75.346.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Pour MILLENIUM FINANCING S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(70454/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

VALLIN HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 25.861.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Pour VALLIN HOLDING S.A.H.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(70455/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

LUXOL INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 41.277.

Le bilan et l'annexe au 30 juin 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 31 octobre 2001, vol. 559, fol. 65, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 octobre 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2002:

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant à Kehlen

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2002:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2001.

Signature.

(70510/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

FINESSE HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 45.571.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Pour FINESSE HOLDING S.A.H.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(70456/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

LIMPIDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 42.600.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Pour LIMPIDE S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(70457/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

LUXEMBURGER HANDWERKSBAU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 203, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 36.011.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Pour LUXEMBURGER HANDWERKSBAU, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(70458/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

VALBELLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 35.872.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 31 octobre 2001, vol. 559, fol. 65, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 24 octobre 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, Rameldange
- Monsieur Henri Grisius, licencié sciences économiques appliquées, Luxembourg
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- DELOITTE & TOUCHE, société anonyme, Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(70511/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

EIFEL HAUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 203, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 18.154.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Pour EIFEL HAUS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(70459/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

FOBAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 28.176.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Pour FOBAT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(70460/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

VISION INFORMATIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter.
R. C. Luxembourg B 58.767.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Pour VISION INFORMATIQUE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(70461/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

TECHWOOD-INDUSTRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4832 Rodange, 418, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 28.269.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 octobre 2001, vol. 559, fol. 30, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 octobre 2001

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur Bernard François, industriel, demeurant à Signeulx (Belgique); Président, Administrateur-Délégué;
- Madame Sybille de Coster; administrateur de sociétés, demeurant à Archennes (Belgique);
- Monsieur Guy de Cordes, demeurant au 90, avenue Marquis de Villalobar, Bruxelles;
- Monsieur Marc della Faille de Leverghem, demeurant au Château de Florée à Florée (Belgique);
- WOOD PACKAGING S.A., ayant son siège social au 280, boulevard des Souverains, Bruxelles.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur Jean-Marc Faber, 18 rue de l'Eau, L-1149 Luxembourg

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Signature.

(70512/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

G.R.K., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 2, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 51.288.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2001

Pour G.R.K., S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature.

(70462/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

EXPRESSION 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1230 Luxembourg, 40, rue J. Bertels.
R. C. Luxembourg B 68.250.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Pour EXPRESSION 3 S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(70463/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

MIKRA LUXEMBOURG, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 9, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 45.334.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Pour MIKRA LUXEMBOURG, GmbH

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(70464/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

LUNDA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 10.793.

—
Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 4 avril 2001 et avec effet au 1^{er} janvier 2001, le capital de la société a été converti de LUF 50.000.000,- en EUR 1.239.467,62. Le capital social est dorénavant fixé à un million deux cent trente-neuf mille quatre cent soixante-sept euros et soixante-deux cents divisé en cinquante mille actions sans désignation de valeur nominale entièrement libérées.

Le Conseil d'administration se compose de Mme Primarosa Battistella, Administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, M. Pier Francesco Munari, Administrateur de sociétés, demeurant à D-Frankfurt et de Ing. Felice Rovelli, Administrateur de sociétés, demeurant à New York-USA, et le Commissaire aux comptes est M. Guy Baumann, Attaché de direction, adr. prof. 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Luxembourg, 5 novembre 2001.

Pour LUNDA S.A.

Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 81, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70549/006/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

LAST EXIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2670 Luxembourg, 2, boulevard de Verdun.
R. C. Luxembourg B 59.559.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Pour LAST EXIT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(70465/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

PALZ MALERARBEITEN, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5408 Bous, 40, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 36.430.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Pour PALZ MALERARBEITEN, GmbH

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A

Signature

(70469/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

GOLF DIFFUSION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5469 Gaichel, 3A, rue de la Gaichel.
R. C. Luxembourg B 42.834.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Pour GOLF DIFFUSION, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG

Signature

(70470/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

TIBER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 31.543.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
de la société qui s'est tenue en date du 9 octobre 2001 au siège social*

L'Assemblée acte et accepte la démission des administrateurs Madame Cindy Reiners et Monsieur Graham J. Wilson.

L'Assemblée décide de nommer

Monsieur Marcel Krier, employé privé, demeurant à Metzert (B)

Monsieur Patrick Haller, employé privé, demeurant à Imbringen

Monsieur Martin A. Rutledge, Chartered, Accountant, demeurant à Dippach

aux fonctions d'Administrateur de la société. Le mandat des administrateurs nouvellement nommés arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en l'an 2007.

Par votes spéciaux, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Madame Cindy Reiners et à Monsieur Graham J. Wilson administrateurs démissionnaires ainsi qu'à Mademoiselle Maire Gallagher, pour l'exercice de leur mandat.

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société au 7, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70569/806/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

B.M.F. SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8356 Garnich, 19, rue des Champs.
R. C. Luxembourg B 38.209.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Pour B.M.F. SERVICES S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(70471/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

GOLF GAICHEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8469 Eischen.
R. C. Luxembourg B 31.716.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 559, fol. 43, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Pour GOLF GAICHEL, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(70472/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

BAKAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 66.224.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour la société

BAKAR S.A.

Signature

(70478/005/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

SHIVLING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 31.938.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

SHIVLING HOLDING S.A.

Signature.

(70474/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

SHIVLING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 31.938.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 8 mai 2000

A partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2000, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de LUF 6.000.000, - est converti à EUR 148.736,11 représenté par 4.800 actions sans désignation de valeur nominale. Suite à cette résolution, l'assemblée a constaté que seul l'article cinq des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à cent quarante-huit mille sept cent trente-six Euros et onze cents (EUR 148.736,11) représenté par quatre mille huit cents (4.800) actions sans désignation de valeur nominale.»

Pour la société

SHIVLING HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70475/005/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

SHIVLING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 31.938.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 8 mai 2000

Acceptation de la démission de COMPAGNIE LUXEMBOURG DE REVISION en tant que commissaire aux comptes. L'assemblée lui donne décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'au 8 mai 2000.

Acceptation de la nomination de BDO-CLR Réviseurs d'Entreprises, 45, allée Scheffer, L-2013 Luxembourg, comme nouveau commissaire aux comptes.

Pour la société

SHIVLING HOLDING S.A.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70476/005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

SHIVLING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 31.938.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 14 mai 2001

Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure au trois quart du capital.

Pour la société

SHIVLING HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70477/005/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

SHIVLING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 31.938.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

SHIVLING HOLDING S.A.

Signature

(70488/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

C.H.D. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8356 Garnich, 19, rue des Champs.

R. C. Luxembourg B 66.654.

Dénonciation de siège social - Démission du commissaire aux comptes

Il est à noter qu'il résulte de différents courriers que l'utilisateur de droit de l'adresse, n'a jamais donné son autorisation d'établir le siège social à L-8356 Garnich, 19, rue des Champs et que le commissaire aux comptes, Monsieur Willem Van Cauter, a donné sa démission.

Luxembourg, le 13 septembre 2001.

W. van Cauter

Pour extrait analytique

BMF SERVICES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 79, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70505/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

SCHEFFER PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 41.858.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

SCHEFFER PARTICIPATIONS S.A.

Signature

(70480/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

SCHEFFER PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 41.858.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2001

Messieurs Jean Bintner et Norbert Schmitz sont réélus administrateurs pour une nouvelle période d'un an. Monsieur Jean-Marie Poos est élu administrateur pour une période d'un an. Monsieur Eric Herremans est réélu commissaire aux comptes pour une période d'un an.

Pour la société

SCHEFFER PARTICIPATIONS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70481/005/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

ICTINOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 49.840.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

ICTINOS S.A.

Signature

(70479/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

SOXIPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 45.714.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

SOXIPA S.A.

Signature

(70482/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

SEGEMIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 38.320.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

SEGEMIL S.A.

Signature

(70483/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

CLARK INVESTISSEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 7-11, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 64.646.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

CLARK INVESTISSEMENT, S.à r.l.

Signature

(70484/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

HERBUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 66.600.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

HERBUS S.A.

Signature

(70485/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

ROFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 63.537.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

ROFI S.A.

Signature

(70486/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

ROFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 63.537.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2001

Continuation fort probable de l'activité de la société.

Pour la société

ROFI S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70487/005/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

LO EURO CHOICE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 78.940.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

LO EURO CHOICE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(70493/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

LO EURO CHOICE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 78.940.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 mars 2001

Le mandat du commissaire aux comptes étant venu à échéance, Monsieur Eric Herremans est réélu commissaire aux comptes pour une nouvelle durée de 1 an.

Pour la société

LO EURO CHOICE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70494/005/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

LE BOIS DU BREUIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 44.452.

Le bilan au 30 novembre 2000 enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

LE BOIS DU BREUIL S.A.

Signature

(70490/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

GEMPLUS FINANCE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2633 Senningerberg, 1, rue Hohenhof, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 74.227.

Extract of the minutes of the ordinary general meeting of shareholders held in Luxembourg, on 27th September, 2001

- Renewal of the mandate of Messrs Dr Marc Lassus, Chairman of GEMPLUS INTERNATIONAL S.A., residing at 10 Wellington Court, 116 Knightsbridge, London SW1 X7PL; Mr Abel Halpern, Authorized Director from TEXAS PACIFIC GROUP, residing at Flat A, 8 Gledhow Gardens, London SW1Y 5AD and Mr Antonio Perez, CEO & President, residing at 5712 La Jolla, Corona Drive, La Jolla, CA 92037, all acting as directors for a period of three years ended December 31, 2003, with the ordinary general meeting in respect of the account.

- Renewal of the mandate of PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. acting as statutory auditor for a one year period ended December 31, 2001 with the ordinary general meeting in respect of the accounts.

- Transfer of the registered office to the above address: Aerogolf Center, 1 Hohenhof, L-2633 Senningerberg, Luxembourg.

To be mentioned in the publication of the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, October 26, 2001.

On behalf of the corporation

Signature

A proxy

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 83, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70576/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

INDUSTRIES REUNIES DE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 77.520.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

INDUSTRIES REUNIES DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(70491/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

EUROSTATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 43.371.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

EUROSTATES S.A.

Signature

(70496/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

TOCQUEVILLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 40.783.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

TOCQUEVILLE S.A.

Signature

(70498/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

ARCANIEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 67.862.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

ARCANIEL HOLDING S.A.

Signature

(70499/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

FRAGRANA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 38.973.

—
Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FRAGRANA S.A.

Signature

(70500/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

TAILLEVENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 38.988.

—
Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
TAILLEVENT S.A.
Signature

(70501/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

TAILLEVENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 38.988.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 août 2001

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure au trois quart du capital.

Pour la société
TAILLAVENT S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70502/005/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

FINBUREAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 72.340.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
FINBUREAU S.A.
Signature

(70503/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

RISPOLL INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 64.816.

—
Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 portant sur la conversion du capital social des sociétés commerciales en euros, le Conseil d'Administration du 25 juin 2001 a procédé à la conversion du capital social en euros, de sorte que le capital social actuel de LUF 1.250.000,- est converti en EUR 30.986,69.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, le Conseil d'Administration du 25 juin 2001 a également supprimé la mention de la valeur nominale des actions de la société.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, le Conseil d'Administration du 25 juin 2001 a également procédé à l'augmentation du capital autorisé nouvellement exprimé en euros, de sorte que le capital autorisé actuel de LUF 100.000.000,- est converti et porté à un montant de EUR 2.500.000,-

En conséquence, le capital social de la société, nouvellement exprimé en euros, est désormais fixé à un montant de EUR 30.986,69 représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Luxembourg, le 18 octobre 2001.
Pour RISPOLL INVESTMENT HOLDING S.A.
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 82, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70615/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

EITTING INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 61, rue Ermesinde.

STATUTES

In the year two thousand one, on the thirtieth of October.

Before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

HamDom L.P., with registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington DE 19808,

here represented by Mr Christophe Gammal, economist, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given in London, on October 29, 2001.

Said proxy after signature ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

This appearing person, through its mandatory, intends to incorporate a 'one-man limited liability company' (société à responsabilité limitée unipersonnelle), the Articles of which it has established as follows:

Title I.- Form - Object - Name - Registered Office - Duration

Art. 1. There is hereby formed a société à responsabilité limitée unipersonnelle which will be governed by actual laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies, of September 18th, 1933 on «sociétés à responsabilité limitée» and their modifying laws in particular that of December 28th, 1992 relating to the société à responsabilité limitée unipersonnelle, and the present Articles of Incorporation.

At any moment, the member may join with one or more joint members and, in the same way, the following members may adopt the appropriate measures to restore the unipersonnel character of the company.

Art. 2. The Company's object is to carry out, in Luxembourg or abroad, industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions, which are directly or indirectly connected with the creation, management and financing of any undertakings or companies, as well as the management and development, permanently or temporarily, of its portfolio.

In general, it may take participating interests by any means in any business, undertaking or company having a similar object or carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

Art. 3. The company is incorporated under the name of EITTING INVESTMENTS, S.à r.l.

Art. 4. The Company has its Head Office in the City of Luxembourg.

The Head Office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg.

Art. 5. The Company is constituted for an undetermined period.

Title II.- Capital - Shares

Art. 6. The Company's capital is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each.

Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 7. The shares held by the sole member are freely transferable among living persons and by way of inheritance or in case of liquidation of joint estate of husband and wife.

In case of more members, the shares are freely transferable among members. In the same case they are transferable to non-members only with the prior approval of the members representing at least three quarters of the capital. In the same case the shares shall be transferable because of death to non-members only with the prior approval of the owners of shares representing at least three quarters of the rights owned by the survivors.

In case of a transfer in accordance with the provisions of Article 189 of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, the value of a share is based on the last three balance sheets of the Company.

Title III.- Management

Art. 8. The Company is managed by one or more managers, appointed and revocable by the sole member or, as the case may be, the members.

The manager or managers are appointed for an unlimited duration and they are vested with the broadest powers with regard to third parties.

Special and limited powers may be delegated for determined affairs to one or more agents, either members or not.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, another manager as his proxy. Any manager may participate in a meeting of the board of managers by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

In case of urgency, resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a duly convened and held meeting. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex.

Title IV.- Decisions of the sole member - Collective decisions of the members

Art. 9. The sole member exercises the powers devolved to the meeting of members by the dispositions of section XII of the law of August 10th, 1915 on commercial companies.

As a consequence thereof all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole member.

In case of more members the decisions which exceed the powers of the managers shall be taken by the meeting.

Title V.- Financial year - Balance sheet - Distributions

Art. 10. The Company's financial year runs from the first of January of each year to the thirty-first of December of the same year.

Art. 11. Each year, as of the thirty-first of December, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account.

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the company.

Every year five per cent of the net profit will be transferred to the legal reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The excess is attributed to the sole member or distributed among the members. However, the sole member or, as the case may be, the meeting of members may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Title VI.- Dissolution

Art. 12. The Company is not dissolved by the death, the bankruptcy, the interdiction or the financial failure of a member.

In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by the manager or managers in office or failing them by one or more liquidators appointed by the sole member or by the general meeting of members. The liquidator or liquidators will be vested with the broadest powers for the realization of the assets and the payment of debts.

The assets after deduction of the liabilities will be attributed to the sole member or, as the case may be, distributed to the members proportionally to the shares they hold.

Title VII.- General provisions

Art. 13. For all matters not provided for in the present Articles of Incorporation, the members refer to the existing laws.

Subscription and payment

All the shares have been subscribed by HamDom L.P., prenamed.

All the shares have been fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euros (12,500.- EUR) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and finish on 31 December 2001.

Valuation

For registration purposes, the capital is valued at five hundred and four thousand two hundred and forty-nine (504,249.-) Luxembourg francs.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about fifty-five thousand Luxembourg Francs (LUF 55,000.-).

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

1) Are appointed managers of the company for an indefinite period:

a) HALSEY, S.à r.l., a company with its registered office in 4, boulevard Royal, L-2449, Luxembourg;

b) Mr David Harvey, company director, residing in Rock House, 2B Gardiners Road, Gibraltar;

c) Mr Joseph El Gammal, economist, residing in L-1311 Luxembourg, 11, boulevard Marcel Cahen;

d) Mr Jonathan Driscoll, company director, with bussiness address Granvilloe House, 132-135 Sloane Street, London, SW1X 9AX.

The Company is validly bound by the joint signatures of any two managers.

2) The Company shall have its registered office in L-1469 Luxembourg, 61, rue Ermesinde.

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the proxyholder of the Appearer, he signed together with Us, the Notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le...

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

HamDom L.P., avec siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington DE 19808, ici représentée par Monsieur Christophe Gammal, économiste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 29 octobre 2001.

Laquelle procuration après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a déclaré vouloir constituer une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I.- Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la société.

Art. 2. La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet.

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. La Société prend la dénomination de EITTING INVESTMENTS, S.à r.l.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 5. La durée de la Société est illimitée.

Titre II.- Capital - Parts

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque action donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la société en proportion directe au nombre des actions existantes.

Art. 7. Les parts sociales détenues par l'associé unique sont librement transmissibles entre vifs et par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession, la valeur d'une part est évaluée sur base des trois derniers bilans de la société conformément aux dispositions de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Titre III.- Gérance

Art. 8. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés et révocables par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télécopieur ou télex un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par appel téléphonique ou tout autre moyen de communication similaire, au cours duquel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, et la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence de la personne à cette réunion.

En cas d'urgence, les résolutions signées par tous les gérants produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent résulter de lettres, télécopies ou télex.

Titre IV.- Décisions de l'associé unique - Décisions collectives d'associés

Art. 9. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises en assemblée.

Titre V.- Année sociale - Bilan - Répartitions

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 11. Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Le solde du compte de profits et pertes, après déduction des dépenses, frais, amortissements, charges et provisions, constitue le bénéfice net de la société. Chaque année, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que le fonds de réserve légale a atteint le dixième du capital émis mais doit reprendre jusqu'à ce que le fonds de réserve soit entièrement reconstitué lorsque, à tout moment et pour n'importe quelle raison, ce fonds a été entamé.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associé unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associé unique, ou, selon le cas, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

Titre VI.- Dissolution

Art. 12. La Société n'est pas dissoute par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateur(s) nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif. L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou, selon le cas, partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

Titre VII.- Dispositions générales

Art. 13. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, le ou les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été toutes souscrites par HamDom L.P., prénommée.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2001.

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement le capital social est évalué à cinq cent quatre mille deux cent quarante-neuf (504.249,-) francs luxembourgeois.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ cinquante-cinq mille francs luxembourgeois (LUF 55.000,-).

Résolutions

Et à l'instant l'associé unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:

a) HALSEY, S.à r.l., avec siège social au 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

b) Monsieur David Harvey, administrateur de sociétés, demeurant à Rock House, 2B Gardiners Road, Gibraltar;

c) Monsieur Joseph El Gammal, économiste, demeurant à L-1311 Luxembourg, 11, Boulevard Marcel Cahen;

d) Monsieur Jonathan Driscoll, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Granville House, 132-135 Sloane Street, Londres, SW1X 9AX.

La société est valablement engagée par les signatures conjointes de deux gérants.

2) Le siège social de la Société est établi à L-1469 Luxembourg, 61, rue Ermesinde.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même personne et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Gamal, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2001, vol. 10CS, fol. 37, case 3. – Reçu 5.042 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2001.

A. Schwachtgen

(70523/230/245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

FINANCE AVICENNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 77.410.

—
Le bilan au 30 septembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FINANCE AVICENNE S.A.

Signature

(70504/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

SEPIDEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 21, rue des Jardiniers.
R. C. Luxembourg B 44.465.

—
Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 79, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2001.

Pour SEPIDEC S.A.

J. De Bie

Président

(70506/553/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

E.C.C.L., Société Anonyme.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 21, rue des Jardiniers.
R. C. Luxembourg B 43.055.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 85, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2001.

Pour E.C.C.L.

A. De Kegel

Gérant

(70507/553/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

MC-BBL EASTERN EUROPEAN (HOLDING) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 49.742.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 3 octobre 2001

- L'Assemblée constate la fin du mandat d'administrateur de Monsieur Willy Douin, pour cause de décès.
- L'Assemblée nomme en remplacement de l'administrateur décédé, Monsieur Edward Jago, demeurant C. Deryemaekerlaan 15, B-3080 Tervuren. Ce mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 1998.
- L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 52, route d'Esch, L-2965 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 octobre 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 76, case 5. — Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70601/595/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

**LA MONDIALE EUROPARTNER S.A., Société Anonyme,
(anc. LUXEMBOURG HENIN VIE S.A.).**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 25, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 32.145.

Le bilan et les annexes au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 79, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

Conseil d'administration

- 1.) Monsieur Alain Gajan, Président
- 2.) Monsieur Patrice Bonin, Vice-Président
- 3.) Monsieur Michel Denizot, Administrateur-délégué
- 4.) Monsieur Jean-Léon Meunier
- 5.) LA MONDIALE représentée par Monsieur Jean-Marc Crestani
- 6.) LA MONDIALE ACCIDENTS représentée par Monsieur André Cahagne
- 7.) LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS représentée par Monsieur Yves Petit
- 8.) LA MONDIALE PARTENAIRE représentée par Monsieur Jean-François Lequoy
- 9.) LA MONDIALE PARTICIPATIONS représentée par Monsieur Patrick Peugeot

Est nommée réviseur d'entreprises, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- KPMG AUDIT, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2001.

Signature.

(70509/534/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

EGIS LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

STATUTS

L'an deux mille un, le vingt-neuf octobre.

Par-devant Nous, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. EGIS S.A., une société de droit français, avec siège social à Guyancourt, F-78286 Cedex, représentée par M. Régis Damour, directeur général,

ici dûment représentée par Maître Jean Schaffner, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise à Guyancourt le 10 octobre 2001; et

2. GALAXY, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, avec siège social à L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 73.667, représentée par Messieurs Jean-Jacques Bonnaud et Pierre Servant, en qualité de membres du Conseil de gérance,

ici dûment représentée par Maître Jean Schaffner, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise à Paris le 10 octobre 2001.

Lesdites procurations après signature ne varient par le mandataire et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, aux termes de la capacité avec laquelle elles agissent, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elles déclarent constituer entre elles comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes, entre les comparants et toutes les personnes qui pourraient devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, et notamment la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que par les présents statuts (ci-après la «Société»).

Art. 2. La Société a principalement pour objet de prendre, directement ou indirectement, une participation, sous quelque forme que ce soit, dans la société de droit australien FLINDERS PORTS, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de cette participation.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, immobilières et mobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de EGIS LUX, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 12.500,- représenté par 98 parts sociales ordinaires («Parts Ordinaires») d'une valeur nominale de EUR 125,- chacune et 2 parts sociales privilégiées («Parts Privilégiées») d'une valeur nominale de EUR 125,- chacune.

Les Parts Privilégiées et les Parts Ordinaires constituent deux classes différentes de parts sociales de la Société. Les Parts Privilégiées auront des droits aux dividendes de même que des droits de liquidation privilégiés par rapport aux Parts Ordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'assemblée des associés, conformément à l'article 14 des présents statuts.

Art. 8. Les Parts Privilégiées donneront droit à leurs détenteurs de recevoir chaque année, en priorité avant tout paiement de dividendes, un dividende privilégié récupérable qui s'élève à 15 % par an du total de la valeur nominale des Parts Privilégiées et de la prime d'émission versée par les détenteurs de Parts Privilégiées et non encore remboursée en début de l'exercice au titre duquel le dividende privilégié et récupérable est distribué. Ce dividende privilégié et récupérable sera dû si la Société est bénéficiaire et ceci même en l'absence de bénéfices de la Société affectés à la distribution par voie de dividendes aux Parts Ordinaires. Le surplus des bénéfices de la Société disponibles pour être distribués par voie de dividendes sera réparti entre les détenteurs de Parts Ordinaires et de Parts Privilégiées en proportion des parts qu'ils détiennent dans le capital social de la Société. Aucun dividende, que ce soit en numéraire ou en nature, ne sera payé, ni aucune autre distribution ne sera effectuée avant tout paiement du dividende privilégié récupérable. En cas de bénéfices distribuables insuffisants au cours d'un exercice pour verser ce dividende privilégié récupérable, le droit au versement de ce dividende privilégié sera reporté sur les exercices suivants et viendra en sus du droit au dividende privilégié récupérable de ces exercices.

Dans le cas de la liquidation totale ou partielle ou de la dissolution de la Société ou en cas de réduction de capital, les actifs disponibles pour être distribués aux associés seront répartis de la manière suivante:

- en premier lieu, tout dividende privilégié récupérable correspondant à une année sociale terminée et dont la distribution n'a pas pu être opérée en raison de bénéfices distribuables insuffisants ou n'a pas encore été décidée conformément à l'article 17 des statuts sera versé aux détenteurs de Parts Privilégiées;
- en second lieu, la prime d'émission non encore remboursée sera remboursée à ceux qui l'ont apportée;
- en troisième lieu, les apports seront remboursés à ceux qui les ont faits;
- en quatrième lieu, le boni de liquidation sera distribué aux porteurs des Parts Privilégiées et aux porteurs des Parts Ordinaires, en proportion de leurs apports au capital de la Société, augmentés de la prime d'émission versée par les détenteurs de Parts Privilégiées et sans tenir compte d'éventuels remboursements antérieurs.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 10. Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'accord unanime de tous les associés donné dans les conditions de l'article 14 des statuts et à condition d'observer les exigences de l'article 189 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Art. 11. La dissolution, la faillite ou la liquidation d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 12. La Société est gérée par un gérant. INTERCONSULT S.A., ayant son siège social à L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore, est nommée gérant pour toute la durée de la Société et ne peut être remplacée, sauf le cas de mise en liquidation, faillite, redressement judiciaire ou toute autre situation similaire concernant INTERCONSULT. Dans ce cas, un nouveau gérant est désigné à l'unanimité des associés.

Vis-à-vis des tiers, le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant.

L'assemblée des associés ou le gérant unique pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

L'assemblée des associés ou le gérant unique déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

Art. 13. Le gérant ne contracte, en raison de sa fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. L'ensemble des décisions collectives, y compris celles modifiant les statuts de la Société, ne peuvent être prises que par l'accord unanime des associés présents ou représentés à l'assemblée générale délibérant sur le point en question.

Art. 15. L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le gérant dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

Art. 17. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10 %) du capital social.

Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale qui décidera de son affectation en conformité avec l'Article 8 des statuts.

Art. 18. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la loi modifiée du 10 août 1915.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été intégralement souscrites par:

1. EGIS S.A., sus-mentionnée.	98 parts sociales ordinaires
2. GALAXY, S.à r.l., sus-mentionnée.	2 parts sociales privilégiées
Total:	<u>100 parts</u>

Toutes les parts ont été entièrement libérées par paiement en numéraire d'une somme de EUR 2.307.688,54, dont un montant de EUR 12.500,- est affecté au capital social et un montant de EUR 2.295.188,54 à une prime d'émission.

Le montant de EUR 2.307.688,54 se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Suite à la dissolution ou la liquidation de la Société, la prime d'émission sera restituée en priorité avant tout remboursement d'apports et toute distribution de boni de liquidation aux associés qui l'auront apportée.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2001.

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement le capital social ensemble avec la prime d'émission est évalué à quatre-vingt-treize millions quatre-vingt-onze mille neuf cent vingt-cinq francs luxembourgeois (LUF 93.091.925,-).

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement un million cinquante mille (1.050.000,-) francs luxembourgeois.

Décision de l'assemblée générale des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les fondateurs, représentant la totalité du capital souscrit, décident que le siège social de la Société est établi à L-2134 Luxembourg, 58 rue Charles Martel.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. Schaffner, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2001, vol. 132S, fol. 34, case 2. – Reçu 930.919,- francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2001.

A. Schwachtgen

(70521/230/138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

TRANSCOM WORLDWIDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 59.528.

Extrait des décisions prises par le Conseil d'Administration en date du 20 août 2001

Le Conseil d'Administration a décidé de nommer Monsieur Vigo Carlund, demeurant à S-10313 Stockholm, Skeppsbron 18, comme chief Executive Officer de la société et Monsieur Stephen Downing, demeurant à L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy comme Chief Financial Officer de la société et de leur déléguer la gestion journalière de la société. La société sera valablement engagée dans le cadre de la gestion journalière par la signature conjointe de Monsieur Vigo Carlund et de Monsieur Stephen Downing.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 78, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70514/267/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

GOMA IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 7, avenue Pescatore.
R. C. Luxembourg B 61.564.

Par décision du 11 octobre 2001, Madame Lydie Boursier, a démissionné, avec effet immédiat, de sa fonction d'administrateur.

Pour la dame Boursier

A. Gross

Son mandataire

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 74, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70522/999/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

FINANCE T.B. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 46.278.

Statuts coordonnés, en vigueur d'un extrait du procès-verbal du conseil d'administration sous seing privé en date du 23 mars 2000 sur base d'un mandat de l'assemblée générale ordinaire du 3 avril 2000 ayant décidé le changement de la devise d'expression du capital social et du capital autorisé de la société en vertu des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2001.

A. Schwachtgen.

(70524/230/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

B & B BEPUVO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 62.896.

L'an deux mille un, le vingt-deux octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de B & B BEPUVO HOLDING S.A., R. C. numéro B 62.896, ayant son siège social à Luxembourg, 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 22 janvier 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 314 du 6 mai 1998.

Les statuts de ladite société ont été modifiés par acte du même notaire, en date du 3 février 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 364 du 21 mai 1999.

La séance est ouverte à onze heures trente sous la présidence de Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les huit cents (800) actions d'une valeur nominale de cent florins néerlandais (NLG 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de quatre-vingt mille florins néerlandais (NLG 80.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Suppression de la valeur nominale des actions et changement de la devise du capital social de florins néerlandais en euros au cours de 1,- euro pour 2,20371 NLG.

2. Augmentation du capital social par apport en espèces d'un montant de quatre-vingt-dix-sept euros et cinquante-neuf cents (EUR 97,59) pour le porter de son montant actuel de trente-six mille trois cent deux euros et quarante et un cents (EUR 36.302,41) représenté par huit cents (800) actions sans valeur nominale à trente-six mille quatre cents euros (EUR 36.400,-) sans émission d'actions nouvelles.

3. Fixation de la valeur nominale d'une (1) action à cinq euros (EUR 5,-) avec augmentation correspondante du nombre d'actions.

4. Augmentation du capital social par apport en espèces d'un montant de douze millions deux cent quatre-vingt-neuf mille six cent quarante euros (EUR 12.289.640,-), et émission correspondante de deux millions quatre cent cinquante-sept mille neuf cent vingt-huit (2.457.928) actions d'une valeur nominale de cinq euros (EUR 5,-) chacune, avec une pri-

me d'émission d'un montant total de deux millions quatre cent cinquante-cinq mille quatre cent soixante-six euros (EUR 2.455.466,-).

5. Fixation d'un nouveau capital autorisé.
6. Refonte complète des statuts.
7. Nomination de deux administrateurs supplémentaires.
8. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de supprimer la valeur nominale des actions et de changer la devise du capital social de florins néerlandais en euros au cours de 1,- euro pour 2,20371 NLG, de sorte que le capital social est fixé provisoirement à trente-six mille trois cent deux euros et quarante et un cents (EUR 36.302,41) divisé en huit cents (800) actions sans désignation de valeur nominale.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide d'augmenter le capital social de la société de quatre-vingt-dix-sept euros et cinquante-neuf cents (EUR 97,59) pour le porter de son montant actuel de trente-six mille trois cent deux euros et quarante et un cents (EUR 36.302,41) représenté par huit cents (800) actions sans valeur nominale à trente-six mille quatre cents euros (EUR 36.400,-) sans émission d'actions nouvelles.

Le montant de quatre-vingt-dix-sept euros et cinquante-neuf cents (EUR 97,59) a été intégralement libéré en espèces par les actionnaires existants au prorata de leur participation dans le capital, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire.

Troisième résolution

La valeur nominale des actions est fixée à cinq euros (EUR 5,-), avec augmentation correspondante du nombre d'actions de huit cents (800) à sept mille deux cent quatre-vingt (7.280) actions d'une valeur nominale de cinq euros (EUR 5,-) chacune, réparties entre les actionnaires existants au prorata de leur participation dans le capital par les soins du conseil d'administration.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social par apport en espèces d'un montant de douze millions deux cent quatre-vingt-neuf mille six cent quarante euros (EUR 12.289.640,-) pour le porter de son montant actuel de trente-six mille quatre cents euros (EUR 36.400,-) représenté par sept mille deux cent quatre-vingt (7.280) actions d'une valeur nominale de cinq euros (EUR 5,-) chacune, à douze millions trois cent vingt-six mille quarante euros (EUR 12.326.040), par la création et l'émission de deux millions quatre cent cinquante-sept mille neuf cent vingt-huit (2.457.928) actions d'une valeur nominale de cinq euros (EUR 5,-) chacune, avec une prime d'émission d'un montant total de deux millions quatre cent cinquante-cinq mille quatre cent soixante-six euros (EUR 2.455.466,-).

L'intégralité de ces nouvelles actions a été souscrite et libérée par les actionnaires existants au prorata de leur participation dans le capital social.

Le montant de quatorze millions sept cent quarante-cinq mille cent six euros (EUR 14.745.106,-) est désormais à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire.

Cinquième résolution

Le capital autorisé est fixé à quinze millions d'euros (EUR 15.000.000,-).

Sixième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, il est procédé parallèlement à une refonte complète des statuts de la société qui auront désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme sous la dénomination de B & B BEPUVO HOLDING S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée. La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelques forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises, ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de ces participations, sous réserves des dispositions de l'article 209 de la loi sur les sociétés commerciales.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat ou de toute autre manière des valeurs mobilières négociables.

La société peut également acquérir, créer, mettre en valeur, et vendre tous brevets, ensemble avec tous droits y rattachés, et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement, développer ces activités et brevets par qui et de quelconque manière que ce soit, participer à la création, le développement et le contrôle de toutes sociétés.

La société peut emprunter de quelque façon que ce soit, émettre des obligations et accorder tous concours, prêts, avances ou garanties aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne maintiendra aucun établissement ouvert au public.

En général, la société peut prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations nécessaires à l'accomplissement et au développement de son objet, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 3. Le capital social est fixé à douze millions trois cent vingt-six mille quarante euros (EUR 12.326.040,-) divisé en deux millions quatre cent soixante-cinq mille deux cent huit (2.465.208) actions d'une valeur nominale de cinq euros (EUR 5,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à quinze millions d'euros (EUR 15.000.000,-).

En conséquence, il est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital, et spécialement:

- d'émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une assemblée générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 22 octobre 2001 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite et pour laquelle il n'existerait pas, à cette date, d'engagement de la part du conseil d'administration en vue de la souscription;

- à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles;

- de déterminer les conditions de souscription et de libération;

- de faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires;

- d'arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution;

- de faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital; et enfin

- de mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres. Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

La société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

Art. 7. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le 5 juin 14.00 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Septième résolution

L'assemblée générale décide de nommer deux administrateurs supplémentaires:

- Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

- Madame Andrea Dany, employée privée, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, dont les mandats prendront fin avec celui des administrateurs actuels lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2003.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à onze heures quarante-cinq.

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, la première augmentation de capital social est estimée à trois mille neuf cent trente-sept (3.937,-) francs luxembourgeois.

Pour les besoins de l'enregistrement, la deuxième augmentation de capital social ensemble avec la prime d'émission est estimée à cinq cent quatre-vingt-quatorze millions huit cent seize mille cent un (594.816.101,-) francs luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J. Hoffmann, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2001, vol. 10 CS, fol. 32, case 1. – Reçu 5.948.200 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

A. Schwachtgen

(70525/230/200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

ENCYCLOPAEDIA BRITANNICA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 55.850.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 31 octobre 2001

Le Conseil d'Administration a décidé ce qui suit:

De transférer le siège social de 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 novembre 2001.

Pour ENCYCLOPAEDIA BRITANNICA HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Pour copie conforme

BONN SCHMITT STEICHEN

Avocats

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 80, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70526/275/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

THIEMANN S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 76.139.

In the year two thousand and one, on the twenty-sixth of October.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, acting in replacement of his colleague Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary, residing in Luxembourg, momentarily absent, who will remain depositary of the present minutes.

Was held the extraordinary general meeting of shareholders of THIEMANN S.A., a société anonyme having its registered office at L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under section B number 76.139, incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange, on May 18th, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of October 3rd, 2000, number 717. The Articles of association have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Hesperange, on October 4th, 2001, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting was opened at 5.15 p.m. with Mr Jean-Marc Ueberecken, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Mr Frank Stolz-Page, residing in Mamer.

The meeting elected as scrutineer Mr Patrick Olm, residing in Walferdange.

The board of the meeting having thus been formed, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

- 1) Dissolution and liquidation of the company.
- 2) Appointment of one or several liquidators.
- 3) Determination of the powers of the liquidator(s).

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain attached to the present deed.

III. That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present meeting, representing the whole share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

In compliance with the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the meeting decides to dissolve and liquidate the company.

Second resolution

As a consequence of the above taken resolution, the meeting decides to appoint as liquidators Mr Mark Glyn Hardy, residing in Slough, Berkshire, England and Mr David Wildy, residing in Slough, Berkshire, England, who may resolve on all issues individually and who may each act through their sole signature.

The liquidators shall have the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148 bis of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

They may accomplish all the acts provided for by Article 145 without requesting the authorization of the general meeting of shareholders in the cases for which it is required.

They may exempt the registrar of mortgages from taking automatic registration; renounce all the rights in rem, secured rights, mortgages, actions for rescission, release of mortgage, with or without payment of all secured rights or mortgages, transcriptions, seizures, oppositions or other impediments.

The liquidators are relieved from inventory and may refer to the accounts of the company.

They may, under their own responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of their powers as they shall determine and for the period they shall fix.

All the resolutions have been taken separately and by unanimous vote.

There being no further business and nobody wishing to address the meeting, said meeting was closed at 5.45 p.m.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary, the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille un, le vingt-six octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son confrère Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent, lequel restera dépositaire de la présente minute.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme THIEMANN S.A., ayant son siège social à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, inscrite au registre de commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B numéro 76.139, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire, résidant à Hesperange en date du 18 mai 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 3 octobre 2000, numéro 717. Les statuts de la société ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire, résidant à Hesperange en date du 4 octobre 2001, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est ouverte à 17.15 heures sous la présidence de Maître Jean-Marc Ueberecken, demeurant à Luxembourg qui désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page demeurant à Mamer.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Olm, demeurant à Walferdange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour

- 1) Dissolution et liquidation de la société.
- 2) Nomination du ou des liquidateurs.
- 3) Détermination des pouvoirs du ou des liquidateurs.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'assemblée décide de dissoudre et de liquider la société.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de nommer liquidateurs Monsieur Mark Glyn Hardy, demeurant à Slough, Berkshire, Angleterre et Monsieur David Wildy, demeurant à Slough, Berkshire, Angleterre, chacun pouvant prendre toute décision individuellement et chacun pouvant agir par sa seule signature.

Les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Ils peuvent accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Ils peuvent dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Les liquidateurs sont dispensés de l'inventaire et peuvent se référer aux comptes de la société.

Ils peuvent, sous leur responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'ils déterminent et pour la durée qu'ils fixeront.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises séparément et à l'unanimité des voix.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17.45 heures.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-M. Ueberecken, F. Stolz-Page, P. Olm, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2001, vol. 132S, fol. 35, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2001.

A. Schwachtgen

(70531/230/124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

NAMUR RE, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 6, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 27.110.

L'an deux mille un, le vingt-neuf octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société établie et avec siège social à Luxembourg sous la dénomination de NAMUR RE, R. C. B numéro 27.110, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 18 décembre 1987, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 68 du 17 mars 1988.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte du notaire instrumentaire en date du 6 mars 2001, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte à onze heures sous la présidence de Monsieur Jean Pirrotte, mandataire général, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Paul De Lhoneux, conseiller juridique, demeurant à Natoye (Belgique).

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Paul Sepulchre, fondé de pouvoir, demeurant à Andenne (Belgique).

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Que la présente assemblée générale a été dûment convoquée par des lettres recommandées indiquant l'ordre du jour et envoyées aux actionnaires en date du 19 octobre 2001.

Les récépissés des lettres recommandées ont été déposés au bureau de l'assemblée.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1.- Modification de l'article 3 des statuts (objets de la compagnie):

«**Art. 3.** La Société a pour objet au Luxembourg et à l'étranger, toutes opérations de réassurances dans toutes les branches, la participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ou entreprises avec un objet social identique, similaire ou apparenté qui sont de nature à favoriser le développement de ses activités. La Société pourra en outre participer comme membre fondateur ou associé à une ou plusieurs associations mutualistes ayant pour objet ou pour but la réassurance des membres de l'association dans les branches qui touchent à l'activité de la Société ou de sociétés du groupe. Elle pourra en ces qualités participer à la gestion de telles associations et y occuper des fonctions spécifiques comme société de régie ou même avec un statut autrement défini mais comparable.

La Société a d'autre part pour objet au Luxembourg et à l'étranger, de prester et de fournir à titre temporaire ou durable des services d'assistance et de consultant à toute société ayant un objet identique, similaire ou apparenté. Elle pourra également le faire en faveur de différents opérateurs ou intermédiaires financiers qui interviennent dans le domaine du refinancement en vue du placement de titres ou instruments de refinancement, respectivement qui interviennent dans l'achat ou le recouvrement de titres de créance cédés ou rétrocédés, sans toutefois se livrer directement en son nom ou pour compte propre à des opérations de refinancement proprement dites; la Société peut assumer en général toutes fonctions de surveillance et de gestion de ces opérations, y inclus des fonctions de contrôle et de gestion de trésorerie et paiements pour compte des intervenants dans de tels processus, le tout dans le domaine du refinancement des particuliers, entreprises et sociétés de quelque forme qu'elles soient.»

2. Suppression de la valeur nominale des actions et changement de la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de 1,- euro pour 40,3399 LUF.

3. Réduction du capital social par affectation à une réserve librement distribuable aux actionnaires d'un montant de dix mille quatre cent dix-sept euros et vingt-trois cents (EUR 10.417,23) pour le ramener de son montant actuel de vingt-deux millions trois cent dix mille quatre cent dix-sept euros et vingt-trois cents (EUR 22.310.417,23) représenté par neuf cent mille (900.000) actions sans valeur nominale à vingt-deux millions trois cent mille euros (EUR 22.300.000).

4. Modification subséquente de l'article 5 des statuts.

5. Divers.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le bureau de l'assemblée, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

IV.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que sur neuf cent mille (900.000) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs chacune, huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent quinze (899.615) actions, sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et valablement décider sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-avant reproduit.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** La Société a pour objet au Luxembourg et à l'étranger, toutes opérations de réassurances dans toutes les branches, la participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ou entreprises avec un objet social identique, similaire ou apparenté qui sont de nature à favoriser le développement de ses activités. La Société pourra en outre participer comme membre fondateur ou associé à une ou plusieurs associations mutualistes ayant pour objet ou pour but la réassurance des membres de l'association dans les branches qui touchent à l'activité de la Société ou de sociétés du groupe.

Elle pourra en ces qualités participer à la gestion de telles associations et y occuper des fonctions spécifiques comme société de régie ou même avec un statut autrement défini mais comparable.

La Société a d'autre part pour objet au Luxembourg et à l'étranger, de prêter et de fournir à titre temporaire ou durable des services d'assistance et de consultant à toute société ayant un objet identique, similaire ou apparenté. Elle pourra également le faire en faveur de différents opérateurs ou intermédiaires financiers qui interviennent dans le domaine du refinancement en vue du placement de titres ou instruments de refinancement, respectivement qui interviennent dans l'achat ou le recouvrement de titres de créance cédés ou rétrocédés, sans toutefois se livrer directement en son nom ou pour compte propre à des opérations de refinancement proprement dites; la Société peut assumer en général toutes fonctions de surveillance et de gestion de ces opérations, y inclus des fonctions de contrôle et de gestion de trésorerie et paiements pour compte des intervenants dans de tels processus, le tout dans le domaine du refinancement des particuliers, entreprises et sociétés de quelque forme qu'elles soient.'

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de supprimer la valeur nominale des actions et de changer la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de 1,- euro pour 40,3399 LUF, de sorte que le capital social est fixé provisoirement à vingt-deux millions trois cent dix mille quatre cent dix-sept euros et vingt-trois cents (EUR 22.310.417,23).

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide de réduire le capital social de la société par affectation à une réserve librement distribuable aux actionnaires d'un montant de dix mille quatre cent dix-sept euros et vingt-trois cents (EUR 10.417,23) pour le ramener de son montant actuel de vingt-deux millions trois cent dix mille quatre cent dix-sept euros et vingt-trois cents (EUR 22.310.417,23) représenté par neuf cent mille (900.000) actions sans valeur nominale à vingt-deux millions trois cent mille euros (EUR 22.300.000,-).

Quatrième résolution

Suite aux deux résolutions qui précèdent, l'article 5 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art 5.** Le capital social est fixé à vingt-deux millions trois cent mille euros (EUR 22.300.000,-) représenté par neuf cent mille (900.000) actions sans valeur nominale.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à onze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec nous, Notaire, la présente minute.

Signé: J. Pirrote, P. De Lhoneux, P. Sepulchre, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2001, vol. 10CS, fol. 36, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2001.

A. Schwachtgen

(70527/230/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

NAMUR RE, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 6, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 27.110.

Statuts coordonnés, suivant l'acte n° 1295 du 29 octobre 2001, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2001.

A. Schwachtgen.

(70529/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

C & T INTERNATIONAL GROUPE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 35.569.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2001.

Pour C & T INTERNATIONAL GROUPE HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(70551/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

OLCESE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 52.856.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 83, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Signature.

(70528/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

FOUNTAINHEAD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 74.519.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 2 novembre 2001, vol. 559, fol. 66, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

A. Schwachtgen.

(70530/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

PROMOPRO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 41.855.

Statuts coordonnés, en vigueur sur base d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire sous seing privé en date du 12 octobre 2001 ayant décidé le changement de la devise d'expression du capital social de la société en vertu des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2001.

A. Schwachtgen.

(70532/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

GEMPLUS FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 1, rue Höhenhof, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 74.227.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 83, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Signature

Un mandataire

(70537/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

GEMPLUS FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 1, rue Höhenhof, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 74.227.

I- Administrateurs société

- Mr Antonio Perez, Président, demeurant à 5712 La Jolla, Corona Drive, La Jolla, CA 92037, USA

- Dr Marc Lassus, Président de GEMPLUS INTERNATIONAL S.A., demeurant au 10, Wellington Court, 116 Knightsbridge, London SW1 X7PL

- Mr Abel Halpern, administrateur délégué, Texas Pacific Group, demeurant à Flat A, 8 Gledhow Gardens, London SW1Y 5AD

II- Affectation du résultat - Report du bénéfice au prochain exercice

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 554, fol. 83, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70538/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

**KTISAR HOLDING S.A., Aktiengesellschaft,
(anc. KTISAR S.A.).**

Gesellschaftssitz: L-2121 Luxemburg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
H. R. Luxemburg B 49.664.

Im Jahre zweitausendundeins, den vierundzwanzigsten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft KTISAR S.A., mit Sitz in Luxemburg, H. R. Nummer B 49.664, gegründet durch Urkunde aufgenommen durch Notar Aloyse Biel, mit damaligem Amtssitz in Differdingen, am 22. Dezember 1994, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations Nummer 141 vom 29. März 1995, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Versammlung beginnt um elf Uhr dreissig unter dem Vorsitz von Frau M.-Rose Dock, Generaldirektor, mit Berufsanschrift in 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxemburg-Kirchberg.

Dieselbe ernennt zur Schriftführerin Fräulein Véronique Guebels, Sekretärin, mit Berufsanschrift in 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxemburg-Kirchberg.

Zur Stimmzählerin wird ernannt Frau Geneviève Blauen, Verwaltungsratsmitglied, mit Berufsanschrift in 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxemburg-Kirchberg.

Sodann stellt die Vorsitzende fest:

I. Dass aus einer Anwesenheitsliste, welche durch das Bureau der Versammlung aufgesetzt und für richtig befunden wurde, hervorgeht, dass die fünftausend (5.000) Aktien mit einem Nennwert von je eintausend (1.000,- LUF) Luxemburger Franken, welche das gesamte Stammkapital von fünf Millionen (5.000.000,- LUF) Luxemburger Franken darstellen, hier in dieser Versammlung gültig vertreten sind, welche somit rechtskräftig zusammengestellt ist und demzufolge über alle in der Tagesordnung aufgeführten Punkte beraten kann, da alle vertretenen Aktionäre bereit waren sich ohne vorherige Einberufung zu versammeln.

Die vorgenannte Anwesenheitsliste, welche die Unterschriften der vertretenen Aktionäre trägt, wird gegenwärtiger Urkunde zusammen mit den Vollmachten beigelegt bleiben um mit ihr einregistriert zu werden.

II. Dass die Tagesordnung dieser Generalversammlung folgende Punkte umfasst:

1. Änderung der Bezeichnung der Gesellschaft in KTISAR HOLDING S.A. und entsprechende Abänderung von Artikel 1 der Satzung.

2. Aufhebung des Nennwerts der Aktien und Umwandlung der Währung des Gesellschaftskapitals von Luxemburger Franken in Euro zum Kurs von 1,- Euro für 40,3399 Luxemburger Franken um das Gesellschaftskapital auf 123.946,76 Euro festzusetzen, eingeteilt in 5.000 Aktien ohne Nennwert.

3. Erhöhung des Gesellschaftskapitals um einen Betrag von 1.053,24 Euro, um es auf 125.000,- Euro zu bringen ohne Ausgabe von neuen Aktien und Einzahlung in bar.

4. Festsetzung des Nennwerts der Aktien auf 25,- Euro.

5. Festsetzung des genehmigten Kapitals auf 2.500.000,- Euro eingeteilt in 100.000 Aktien von 25,- Euro und Erneuerung der Ermächtigung an den Verwaltungsrat zusätzliche Aktien im Rahmen des genehmigten Kapitals auszugeben innerhalb einer Dauer von fünf Jahren nach Veröffentlichung der gegenwärtigen Urkunde im Mémorial.

6. Entsprechende Abänderung von Artikel 3 der Satzung.

Die Ausführungen der Vorsitzenden wurden einstimmig durch die Versammlung für richtig befunden und, nach Überprüfung der Richtigkeit der Versammlungsordnung, fasste die Versammlung, nach vorheriger Beratung, einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Bezeichnung der Gesellschaft wird in KTISAR HOLDING S.A. abgeändert.

Infolgedessen wird der erste Absatz von Artikel 1 der Satzung abgeändert um in Zukunft folgenden Wortlaut zu haben:

«**Art. 1. Erster Absatz.** Es besteht eine Holdinggesellschaft unter der Bezeichnung KTISAR HOLDING S.A.».

Zweiter Beschluss

Der Nennwert der Aktien wird aufgehoben und die Währung des Gesellschaftskapitals wird von LUF in Euro umgewandelt zum Kurs von 1,- Euro für 40,3399 LUF, so dass besagtes Gesellschaftskapital auf 123.946,76 Euro festgesetzt ist, eingeteilt in 5.000 Aktien ohne Nennwert.

Dritter Beschluss

Das Gesellschaftskapital wird um einen Betrag von 1.053,24 Euro erhöht, um es von seinem augenblicklichen Betrag von 123.946,76 Euro auf 125.000,- Euro zu bringen, ohne Ausgabe von neuen Aktien.

Der Betrag von 1.053,24 Euro wurde vollständig in bar eingezahlt durch die bestehenden Aktionäre im Verhältnis ihrer Beteiligung in der Gesellschaft, wie dies dem instrumentierenden Notar nachgewiesen wurde, der dies ausdrücklich bescheinigt.

Vierter Beschluss

Der Nennwert der Aktien wird auf 25,- Euro festgesetzt.

Fünfter Beschluss

Das genehmigte Kapital wird auf 2.500.000,- Euro festgesetzt, eingeteilt in 100.000 Aktien von 25,- Euro und der Verwaltungsrat wird ermächtigt zusätzliche Aktien im Rahmen des genehmigten Kapitals auszugeben innerhalb einer Dauer von fünf Jahren nach Veröffentlichung der Urkunde vom 24. Oktober 2001 im Mémorial.

Sechster Beschluss

Infolge der vier vorhergehenden Beschlüsse wird Artikel 3, Absatz 1, 2 und 4 der Satzung abgeändert und fortan folgenden Wortlaut haben:

«**Art. 3. Absatz 1 und 2.** Das Gesellschaftskapital beträgt einhundertfünfundzwanzigtausend Euro (125.000,- EUR), eingeteilt in fünftausend (5.000) Aktien mit einem Nennwert von fünfundzwanzig Euro (25,- EUR) je Aktie.

Das Gesellschaftskapital kann von seinem jetzigen Stand von einhundertfünfundzwanzigtausend Euro (125.000,- EUR) auf zwei Millionen fünfhunderttausend Euro (2.500.000,- EUR) heraufgesetzt werden durch die Schaffung und Ausgabe von neuen Aktien, deren Nennwert fünfundzwanzig Euro (25,-EUR) beträgt.»

«**Art. 3. Absatz 4.** Diese Ermächtigung ist gültig für eine Dauer von fünf Jahren, beginnend mit dem Datum der Veröffentlichung der Urkunde vom 24. Oktober 2001 und kann bezüglich der Aktien des genehmigten Kapitals welche bis zu diesem Zeitpunkt noch nicht ausgegeben wurden, durch eine Hauptversammlung der Aktionäre erneuert werden.»

Schätzung

Zum Zweck der Einregistrierung wird die gegenwärtige Kapitalerhöhung auf zweiundvierzigtausendvierhundertachtundachtzig (42.488,-) Luxemburger Franken geschätzt.

Da die Tagesordnung erschöpft ist erklärt die Vorsitzende die Versammlung um elf Uhr fünfundvierzig für geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorhergehenden an die Erschienenen, haben dieselben mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: M.-R. Dock, V. Guebels, G. Blauen, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 132S, fol. 29, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2001.

A. Schwachtgen.

(70534/230/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

**KTISAR HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. KTISAR S.A.).**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 49.664.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1270 du 24 octobre 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2001.

A. Schwachtgen.

(70536/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

WHITHARD HOLDINGS LTD, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 16.328.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 18 avril 2001 et avec effet au 1^{er} janvier 2001, le capital social de la société a été converti de LUF 3.000.000,- en EUR 74.368,06 et a été augmenté à EUR 75.000,- par incorporation d'un montant de EUR 631,94 à prélever sur les résultats reportés au 31 décembre 2000. Le capital social est dorénavant fixé à EUR 75.000,- (soixante-quinze mille euros), divisé en 3.000 (trois mille) actions de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, Fondé de pouvoir, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, MM. Jean Bodoni, Ingénieur commercial, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg et M. Guy Kettmann, Attaché de direction, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Le Commissaire aux comptes est M. Guy Baumann, Attaché de direction, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 novembre 2001.

Pour WHITHARD HOLDINGS LTD

Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 81, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70547/006/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

OLCESE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 52.856.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol.559, fol. 83, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Signature.

(70533/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

OLCESE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 52.856.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 83, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Signature.

(70535/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

I.F.F.A. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 51.216.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 8 mai 2001, les mandats des Administrateurs MM. Alain Gardiol, André Cuendet et Edouard Noverraz ainsi que celui du Commissaire aux Comptes Mme Myriam Spiroux-Jacoby ont été renouvelés pour la durée de six ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2007. Avec effet au 1^{er} janvier 2001, le capital social de la société a été converti de LUF 6.000.000,- en EUR 148.736,11. Le capital social est dorénavant fixé à EUR 148.736,11 (cent quarante-huit mille sept cent trente-six euros et onze cents), divisé en 6.000 - actions sans désignation de valeur nominale.

Le Conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

MM. Alain Gardiol, Administrateur de société, adresse professionnelle: DEXIA BANQUE PRIVEE (SUISSE), Case Postale 3038 CH-1211 Genève 3,

André Cuendet, Administrateur de société, adresse professionnelle: DEXIA BANQUE PRIVEE (Suisse), Case Postale 3038, CH-1211 Genève 3,

Edouard Noverraz, Administrateur de société, adresse professionnelle: DEXIA BANQUE PRIVEE (Suisse), Case Postale 3038, CH-1211 Genève 3.

Le Commissaire aux comptes est Mme Myriam Spiroux-Jacoby, Attaché de direction, adresse professionnelle: 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 novembre 2001.

Pour I.F.F.A. S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 81, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70548/006/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

GEF, GESTION, EXPERTISE ET FISCALITE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 13B, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 38.696.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Davies

Gérant

(70572/806/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

RIO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 42.283.

—
EXTRAIT

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 83, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(70539/312/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

RIO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 42.283.

—
EXTRAIT

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 83, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(70541/312/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

RIO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 42.283.

—
Statuts Coordinés au 2 novembre 2001

tels qu'ils résultent des actes suivants:

a) reçus par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, le 4 décembre 1992 (Constitution) publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 106 du 9 mars 1993;

b) le 2 novembre 2001 Assemblée générale extraordinaire sous seing privé (transformation du capital en Euros avec ajustement), non encore publié;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

Luxembourg, le 7 novembre 2001.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(70546/312/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

OLCESE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place D'Argent.
R. C. Luxembourg B 52.856.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 6 avril 2001

- La démission de Monsieur Jean-Paul Defay pour des raisons personnelles de son mandat de Commissaire aux Comptes est acceptée.

- la société HIFIN S.A., société anonyme, L-1413 Luxembourg, 3, place D'Argent est nommée nouveau Commissaire aux Comptes. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

Luxembourg, le 6 avril 2001.

Certifié sincère et conforme

Pour OLCESE FINANCE S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 83, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70571/696/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

C & T INTERNATIONAL GROUPE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 35.569.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2001, vol. 559, fol. 68, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2001.

Pour C & T INTERNATIONAL GROUPE HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(70561/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

C & T INTERNATIONAL GROUPE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 35.569.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2001, vol. 559, fol. 68, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2001.

Pour C & T INTERNATIONAL GROUPE HOLDING S.A.

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(70559/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

C & T INTERNATIONAL GROUPE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 35.569.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2001, vol. 559, fol. 68, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2001.

Pour C & T INTERNATIONAL GROUPE HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(70557/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

C & T INTERNATIONAL GROUPE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 35.569.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2001, vol. 559, fol. 68, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2001.

Pour C & T INTERNATIONAL GROUPE HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(70555/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

RAIBA FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 22.357.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2001.

Pour RAIBA FINANCE S.A.

Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(70550/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

PERF S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 65.299.

Le bilan au 30 septembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2001, vol. 559, fol. 68, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2001.

Pour PERF S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(70552/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

**CAMDEN TOWN INVESTMENT S.A., Société Anonyme,
(anc. DAVINVEST S.A.).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 84.097.

L'an deux mille un, le onze octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de DAVINVEST S.A., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, constituée par acte de Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 3 octobre 2001, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte à quinze heures quarante-cinq sous la présidence de Madame Nicole Thommes, employée privée, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les trois cent vingt (320) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires, tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Changement de la dénomination de la société en CAMDEN TOWN INVESTMENT S.A. et modification afférente de l'article 1^{er} alinéa 1^{er} des statuts.

2. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et a pris, après délibération, à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Première et unique résolution

La dénomination sociale de la société est changée de DAVINVEST S.A. en CAMDEN TOWN INVESTMENT S.A.

En conséquence, l'article 1^{er} alinéa 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. 1^{er} alinéa.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de CAMDEN TOWN INVESTMENT S.A.»
Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à seize heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: N. Thommes, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2001, vol. 132S, fol. 11, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2001.

A. Schwachtgen.

(70540/230/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

**CAMDEN TOWN INVESTMENT S.A., Société Anonyme,
(anc. DAVINVEST S.A.).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 84.097.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1202 du 11 octobre 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2001.

A. Schwachtgen.

(70542/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

VALERAP INDUSTRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 57.710.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2001, vol. 559, fol. 68, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2001.

Pour VALERAP INDUSTRIES S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(70553/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

ATALANTE HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 47.630.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 85, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 juillet 2001 que:

- Sont réélus aux postes d'administrateur, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2004

- Madame M.P. van Waelem, administrateur de société, demeurant à Luxembourg

- Madame M.J. Renders, administrateur de société, demeurant à Beersel

- Monsieur P. Sunnen, Conseiller économique, demeurant à Moutfort

- est réélu au poste de commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2004

- S.R.E. REVISION SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale ordinaire tenu en date du 8 octobre 1998 que à l'unanimité des voix la continuation de la société a été décidé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(70622/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

DEVELOPMENT PORTFOLIO MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Luxembourg, 1A, rue Thomas Edison.
R. C. Luxembourg B 62.185.

Résolution Circulaire du Conseil d'Administration

A l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration ont décidé de coopter en remplacement de Monsieur Sylvain Imperiale, Monsieur Jorge Fernandes en tant que membre du Conseil d'administration avec effet au 24 mars 2000

Le Conseil d'administration prend note que cette cooptation sera à ratifier par la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Le Conseil d'Administration

A. C. Ahrens Teixeira Esteves / J. Vieira de Almeida

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 84, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70554/032/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

EUROVALOR MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Luxembourg, 1A, rue Thomas Edison.
R. C. Luxembourg B 62.188.

Résolution Circulaire du Conseil d'Administration

A l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration ont décidé de coopter en remplacement de Monsieur Sylvain Imperiale, Monsieur Jorge Fernandes en tant que membre du Conseil d'administration avec effet au 24 mars 2000.

Le Conseil d'administration prend note que cette cooptation sera à ratifier par la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Le Conseil d'Administration

A. C. Ahrens Teixeira Esteves / J. Vieira de Almeida

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 84, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70556/032/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

SOLUX INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 72.787.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRANT THORNTON CONSULT S.A.

Signature

(70570/806/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

SOLUX INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 72.787.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
de la société qui s'est tenue en date du 6 juin 2001 au siège social*

L'Assemblée acte la démission de Monsieur Tommaso F. Manti de ses fonctions d'administrateur de la société. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur Manti pour l'exercice de ses fonctions.

L'Assemblée ratifie la nomination de Monsieur Riccardo Moraldi, employé privé, demeurant à Luxembourg aux fonctions d'administrateur de la société.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 77, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70567/806/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

EUROPORTFOLIO MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Luxembourg, 1A, rue Thomas Edison.
R. C. Luxembourg B 62.187.

Résolution circulaire du Conseil d'Administration

A l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration ont décidé de coopter en remplacement de Monsieur Sylvain Imperiale, Monsieur Jorge Fernandes en tant que membre du Conseil d'administration avec effet au 24 mars 2000.

Le Conseil d'administration prend note que cette cooptation sera à ratifier par la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Le Conseil d'Administration

A. C. Ahrens Teixeira Esteves / J. Vieira de Almeida

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 84, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70558/032/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

CHIORINO INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 30.330.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2001

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une nouvelle période statutaire expirant à l'issue de l'Assemblée qui se tiendra en l'an 2006 pour statuer sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

Pour CHIORINO INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature

L'Agent domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 84, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70560/032/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

VPM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 72.619.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2001, vol. 559, fol. 63, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Signature.

(70562/828/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

INTERNATIONAL FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 67.408.

EXTRAIT

Suivant la décision du conseil d'administration du 31 octobre 2001, les décisions suivantes ont été prises:

1. Les administrateurs Jean-Paul Goerens et Simone Retter ont démissionné en leur qualité d'administrateur de la société avec effet immédiat. Monsieur Frank Schaffner a démissionné en sa qualité d'administrateur de la société avec effet au 31 juillet 2001.

2. Le siège social au 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte a été dénoncé avec effet au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 83, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70583/312/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

RAIBA FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 22.357.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2001, vol. 559, fol. 68, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2001.

Pour RAIBA FINANCE S.A.

Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(70568/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

RAIBA FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 22.357.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2001, vol. 559, fol. 68, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2001.

Pour RAIBA FINANCE S.A.

Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(70566/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

RAIBA FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 22.357.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2001, vol. 559, fol. 68, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2001.

Pour RAIBA FINANCE S.A.

Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(70563/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2001.
